



Communiqué de Presse

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 mai 2021 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Paris, le 7 mai 2021 - Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra vendredi 28 mai 2021, à 10 heures, au siège social de la Société, 2 Place Jean Millier – La Défense 6, 92400 Courbevoie hors la présence physique des actionnaires et des autres membres et personnes ayant le droit d'y participer. Aucune carte d'admission à cette Assemblée ne sera délivrée.

L'Assemblée générale sera retransmise en direct en intégralité sur le site internet de la Société www.total.com/fr/actionnaires/assemblees-generales. Toutes les informations utiles relatives à cette Assemblée sont régulièrement mises à jour sur cette page du site.

Dans ce contexte, les actionnaires sont invités à exercer leur droit de vote préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, soit par internet via la plateforme sécurisée Votaccess, soit en renvoyant leur formulaire de vote par correspondance, soit encore en donnant mandat. Les modalités détaillées relatives à l'exercice du droit de vote sont précisées dans l'avis de convocation de l'Assemblée générale.

L'avis préalable de réunion de l'Assemblée générale et l'avis de convocation ont été publiés au BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires) respectivement le 31 mars 2021 et le 7 mai 2021.

Les documents visés à l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer, sans frais, ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société, 2 place Jean Millier, La Défense 6 – 92400 Courbevoie, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les documents visés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir du site total.com, rubrique Actionnaires/Assemblées générales/Les documents d'Assemblée.

* * * * *

À propos de Total

Total est un groupe multi-énergies, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus abordable, plus sûre, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

Total contacts

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL SE. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TOTAL », « Groupe TOTAL » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL SE. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.